
La future TNT, interactive et en ultra haute définition

Description

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel, ayant notamment comme prérogative l'attribution des canaux de la TNT, a autorisé Salto et Arte à diffuser, à titre expérimental et pour une durée de six mois, leurs plateformes numériques respectives sur deux canaux dédiés.

La TNT, service de télévision numérique gratuit, universel, accessible sur 97 % du territoire et encore seul moyen d'accès à la télévision pour un Français sur cinq, inaugure de nouveaux services interactifs accessibles aux téléviseurs compatibles avec la norme HbbTV (*Hybrid Broadcast Broadband TV*). Ce standard européen de diffusion pour la télévision connectée ([voir La rem n°16, p.10](#)), qui rend également possible le déploiement de la publicité segmentée à la télévision ([voir La rem n°54bis-55, p.35](#)), préfigure l'interactivité de la télévision de demain. Un amendement au projet de loi du 20 mai 2021 relatif à la régulation et à la protection de l'accès aux œuvres culturelles à l'ère numérique prévoit le passage progressif de la TNT en ultra haute définition (UHD).

Si la chaîne Arte est diffusée sur le canal 7 de la TNT, la plateforme numérique de la chaîne franco-allemande Arte.tv occupe, à son tour, le canal 77 depuis avril 2021. L'expérience interactive de la chaîne Arte.tv sur ordinateur, tablette et smartphone peut ainsi être reproduite sur les téléviseurs connectés (smart TV) compatibles avec la norme HbbTV. Arte.tv propose des contenus et services inédits exclusifs, tel le replay de la série *En thrapie* réalisée par Boris Toledano et Olivier Nakache, dont les épisodes ont déjà été visionnés 50 millions de fois sur la plateforme numérique depuis la fin janvier 2021, ce qui en fait le programme le plus regardé depuis le lancement de son offre de streaming gratuite sur le web en 2007.

Président d'Arte, Bruno Patino souhaite, grâce à son intégration à la TNT, rendre la plateforme numérique Arte.tv «*aisément disponible à tout le monde*». Elle sera également accessible aux abonnés Free et Orange, ainsi qu'aux foyers équipés d'un boîtier connecté de type Chromecast ou Apple TV, avant que soient conclus de nouveaux contrats avec les autres opérateurs. C'était également une demande de Salto, plateforme de streaming lancée en octobre 2020 par TF1, France Télévisions et M6, dorénavant disponible sur le canal 51 de la TNT.

La norme HbbTV permet aux chaînes de télévision d'enrichir la diffusion de leurs programmes de contenus additionnels tels qu'un guide détaillé des programmes ou la filmographie des acteurs, de proposer une offre de rattrapage (catch up TV) et des services interactifs comme des jeux, la participation à des sondages, le partage de commentaires ou d'images sur les réseaux sociaux ([voir La rem n°54bis-55, p.35](#)

).

Cette expérimentation d'une durée de six mois à partir du mois d'avril 2021, autorisée par le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel) dès le 25 janvier 2021, est à rapprocher de la proposition de loi relative à la modernisation de la télévision numérique terrestre présentée au Sénat en février 2021 par Catherine Morin-Desailly, sénatrice de la Seine-Maritime, passée sous la forme d'un amendement au projet de loi relatif à la régulation et à la protection de l'accès aux œuvres culturelles à l'ère numérique datée du 20 mai 2021. Reprenant en grande partie le projet de loi de décembre 2019 de Franck Riester, précédent ministre de la Culture à ce projet suspendu en raison de la pandémie de Covid-19, l'amendement promeut le lancement de services TNT en ultra haute définition, accessibles aux téléspectateurs d'équipements de téléviseurs compatibles. Est également prévue une obligation progressive de compatibilité des matériels de réception (téléviseurs et adaptateurs) aux formats de ultra haute définition, ainsi que la création d'un label « Prêt pour la TNT en ultra haute définition ».

Sources :

- « Proposition de loi relative à la modernisation de la télévision numérique terrestre (TNT) », n° 340 « Sénat session ordinaire de 2020-2021, senat.fr, 4 février 2021.
- « Catherine Morin-Desailly propose un projet de loi pour la modernisation de la TNT », smartintegrationsmag.com, 10 février 2021.
- « Arte et Salto : diffusion temporaire de services interactifs sur des canaux dédiés de la TNT », décision du CSA, csa.fr, 23 février 2021.
- « Salto arrive sur la TNT, voici comment ça va fonctionner », Damien Choppin, businessinsider.fr, 14 mars 2021.
- « La plateforme Arte.tv accessible sur la TNT début avril », AFP, france24.com, 26 mars 2021.
- « La plateforme Arte.tv arrive ce jeudi sur le Canal 77 de la TNT », Yves Jaeglé, leparisien.fr, 7 avril 2021.
- « arte.tv : diffusion de « BeTipul », la série originale israélienne qui a inspiré « En thérapie » », article n° 293839, satellifax.com, 20 mai 2021.

Categorie

1. Techniques

date créée

26 octobre 2021

Auteur

jacquesandrefines